FR

FA 326
Fiche de données de sécurité

According to Regulation (EC) No. 1272/2008
V1.0 / 11.10.2021

SECTION 1
Identification de la substance / du mélange et de la société / de l'entreprise

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit :	FA 326
Référence du produit :	700500
Marque :	Additive Manufacturing Technologies
Référence REACH :	Non disponible
Référence CAS :	920-66-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :	Produits chimiques de laboratoire, Fabrication de substances, Recherche et développement

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise:	Additive Manufacturing Technologies Ltd. Unit N, Europa House Airport Business Park Sheffield S9 1XU
Téléphone:	+44 114 312 3344
Adresse e-mail:	Info@amtechnologies.com

1.4 Numéro de téléphone d' urgence

Téléphone:	+1-800-451-8346 (Client ID 17546)

SECTION 2
Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

H302 - Toxicité aiguë, oral (catégorie 4)
H332 - Toxicité aiguë, d'inhalation (catégorie 4)
H314 - Corrosion cutanée (catégorie 1B)
H361 - Toxicité reproductrice (catégorie 2)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogramme:	
Mot indicateur:	Danger
Mentions de danger:	H302 +H332 - Nocif en cas d'ingestion ou en cas d'inhalation H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître
Mises en garde:	P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage P301 + P330 + P33 1 - EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer abondamment la peau avec de l'eau / sous une douche. P304 + P 340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et s'assurer qu'elle puisse respirer confortablement. P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. En cas de port de lentilles de contact, les retirer si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3 Autres dangers

Des mises en garde supplémentaires sont dispensées tout au long de la fiche de données de sécurité.

SECTION 3
Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes :	HFIP, Hexafluoroisopropanol
Formule :	C3H2F6O
Poids moléculaire :	168.05g/mol
Référence CAS :	920-66-1
Référence CE :	213-059-4

Ingrédients dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Composant	Classification	Concentration
1,1,1,3,3,3-hexafluoropropan-2-ol		
Numéro CAS : 920-66-1 Référence CE : 213-059-4	Toxicité accrue. 4; Toxicité accrue. 4; Corrosion cutanée. 1B; H302, H332, H314, H361	≥99.5 %

Pour la description complète des phrases H mentionnées dans cette section, consultez la section 16.

SECTION 4
Gestes de premiers secours

4.1 Description des gestes de premiers secours à effectuer
Conseils généraux: Consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'extérieur et s'assurer qu'elle puisse respirer confortablement. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux: Rincer abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
En cas d'ingestion: NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et/ou différés
Les symptômes et effets connus les plus importants sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2).
Une irritation et une rougeur peuvent apparaître.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers requis
Aucune mesure supplémentaire requise

SECTION 5
Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de l'eau pulvérisée, une mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Lors de la combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone
Lors de la combustion, émet des fumées toxiques de fluorure d'hydrogène.

5.3 Conseils aux pompiers
Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie si nécessaire.
Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux

SECTION 6
Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Pour la protection individuelle, voir section 8.

6.2 Précautions environnementales
Empêcher les fuites ou les déversements supplémentaires, si cela est possible en toute sécurité, en utilisant un système de rétention. Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Absorber avec un matériau absorbant inerte et éliminer en tant que déchet dangereux. Conserver dans des récipients fermés et adaptés à son élimination.

6.4 Référence à d'autres sections
Pour l'élimination, consulter la section 13.

SECTION 7
Manipulation et entreposage

7.1 Indications pour l'utilisation en toute sûreté
Eviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Pour les précautions, consulter la section 2.2.

7.2 Conditions pour un entreposage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conserver dans un endroit frais. Conserver le récipient correctement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Hormis les utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée

SECTION 8
Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail: Ne contient aucune substance présentant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles d'ingénierie appropriés
Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux / du visage: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial (8 pouces minimum). Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN166 (EU).
Protection de la peau: Utiliser des gants pour la manipulation. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Procéder au retrait des gants avec la bonne technique (sans toucher la surface extérieure du gant) afin d'éviter tout contact cutané avec ce produit. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive UE 89/686/CEE et à la norme EN 374 qui en dérive.
Protection du corps: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Protection des voies respiratoires: Lorsque l'évaluation des risques a montré que les respirateurs à adduction d'air filtré sont adéquats, utiliser un respirateur facial complet avec des cartouches de respirateur à combinaison polyvalente (US) ou de type AXBEK (EN 14387) en remplacement des contrôles techniques. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome muni d'un écran facial. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).
Contrôle de l'exposition environnementale: Empêcher toute fuite ou déversement supplémentaire si cela est possible en toute sécurité. Ne pas laisser pas le produit s'écouler dans les égouts.

SECTION 9
Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a)	**Aspect :**	Liquide incolore clair
b)	**Odeur :**	Aucune donnée disponible
c)	**Seuil olfactif :**	Aucune donnée disponible
d)	**pH :**	Aucune donnée disponible
e)	**Point de fusion / point de congélation :**	- 4 ° C
f)	**Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :**	59 °C - 60 °C
g)	**Point d'éclair :**	Aucune donnée disponible
h)	**Taux d'évaporation :**	Aucune donnée disponible
i)	**Inflammabilité (solide, gaz) :**	Aucune donnée disponible
j)	**Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité :**	Aucune donnée disponible
k)	**Pression de vapeur :**	Aucune donnée disponible
l)	**Densité de vapeur :**	Aucune donnée disponible
m)	**Densité relative :**	1.596 g/cm3 à 25 °C
n)	**Hydrosolubilité :**	Aucune donnée disponible
o)	**Coefficient de partage: n-octanol / eau :**	Aucune donnée disponible
p)	**Température d'auto-inflammation :**	Aucune donnée disponible
q)	**Température de décomposition :**	Aucune donnée disponible
r)	**Viscosité :**	Aucune donnée disponible
s)	**Propriétés explosives :**	Produit non explosif
t)	**Propriétés oxydantes :**	Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations
Indice de réfraction n20D 1.275

SECTION 10
Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de réactivité inhabituelle

10.2 Stabilité chimique
Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Aucune réaction dangereuse connue

10.4 Conditions à éviter
Pas de conditions spécifiques à éviter

10.5 Matériaux incompatibles
Agents oxydants forts, acides forts, bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Lors de la combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de carbone / monoxyde de carbone
Lors de la combustion, émet des fumées toxiques de fluorure d'hydrogène.

SECTION 11
Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
DL50 Orale - Rat - 1500 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 1.974 mg/l
Remarques : Organes sensoriels et sens spéciaux (nez, yeux, oreilles et goût): Yeux : Mydriase (dilatation des pupilles). Poumons, thorax ou respiration : Dyspnée. Sang : Autres changements.

Corrosion / irritation cutanée
Irritant pour la peau et les muqueuses

Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Fort effet caustique

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Aucun effet sensibilisant connu

Mutagénicité sur les cellules germinales
Aucune donnée disponible

Cancérogénicité
Aucune donnée disponible

Reprotoxicité
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration
Aucune donnée disponible

Information additionnelle
À notre connaissance, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas entièrement connue.
Aucune donnée de classification sur les propriétés cancérigènes de ce matériau n'est disponible auprès de l'EPA, du CIRC, du NTP, de l'OSHA ou de l'ACGIH
l'ingestion entraîne un fort effet caustique sur la bouche et la gorge et un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

SECTION 12
Informations écologiques

12.1 Toxicité
Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité
Biodégradabilité
Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans les sols
Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune donnée disponible

12.6 Autres effets néfastes
Ne pas laisser le produit atteindre les eaux souterraines, les plans d'eau ou les égouts.

SECTION 13
Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Produit : Confier les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination approuvée
Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé

SECTION 14
Informations sur le transport

14.1 Référence ONU
ICAO/ADR/IMDG : 3265

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ICAO/ADR/IMDG : LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, ORGANIQUE, N.S.A. (1,1,1,3,3,3-Hexafluoropropan-2-ol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ICAO/ADR/IMDG : 8

14.4 Groupe d'emballage
IATA/ADR/IMDG: II

14.5 Dangers pour l'environnement
ICAO/ADR/IMDG : Aucune donnée disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
ICAO/ADR/IMDG : Aucune donnée disponible

SECTION 15
Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Le produit n'est soumis à aucune réglementation ou disposition supplémentaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce produit

SECTION 16
Autres informations

Texte intégral des phrases H mentionnées aux sections 2 et 3.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H332 - Toxicité aiguë, d'inhalation
H361 - Toxicité reproductrice
H314 - Provoque d'importantes brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Explication des acronymes employés dans la section 14

ADR : Accord Européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route (Accord européen relatif au
Transport international de marchandises dangereuses par route)
IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses
ICAO : Organisation de l'aviation civile internationale

Explication générale des acronymes
SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
CAS : Chemical Abstracts Service

FR

For further information please contact Additive Manufacturing Technologies:

support@amtechnologies.com

EU: +44 114 3122 3344

US: +1 512 352 9393